

Testez votre audition

- Avez-vous du mal à suivre une conversation dans un lieu bruyant ?
- Faites-vous parfois répéter vos interlocuteurs ?
- Augmentez-vous souvent le son de la télévision et de la radio ?
- Avez-vous du mal à entendre la sonnerie de la porte ou du téléphone ?
- Dans la rue, êtes-vous parfois surpris par l'arrivée d'un véhicule ?
- Au cinéma, avez-vous du mal à comprendre les films étrangers en version française ?
- Avez-vous plus de mal à comprendre dans l'obscurité ?
- Dans la nature, vous n'entendez plus très bien le bruissement des feuilles ou le chant des oiseaux ?
- Au téléphone, vous comprenez difficilement les noms propres et les nombres (adresse, numéro de téléphone) ?

Toute réponse positive justifie un contrôle de l'audition !

Il vous faut consulter sans tarder un médecin ORL qui établira un bilan auditif complet.

ENQUÊTE* & Chiffres clés

Personnes ayant des difficultés à suivre ou à participer à des conversations

▶ **32%**

Personnes dont le diagnostic révèle une baisse des capacités auditives

▶ **15%**

Personnes ayant fait contrôler leur audition

▶ **54%**

Personnes ayant un indice fréquent de trouble de l'audition (très souvent, systématiquement, assez souvent)

▶ **28%**

Personnes souffrant ou ayant souffert d'acouphènes

▶ **15%**

Personnes considérant avoir des difficultés auditives

▶ **18%**

Personnes portant des aides auditives

▶ **2%**

Personnes avouant faire souvent répéter leurs interlocuteurs

▶ **16%**

*Source : JNA 2003 sur un échantillon représentatif de 2109 individus